



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
23 juin 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

#### I. Introduction

1. Dans une lettre datée du 23 décembre 2013 (S/2013/759), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) jusqu'au 31 décembre 2016 et m'a prié de lui rendre compte, tous les six mois, de l'exécution du mandat du Bureau. En réponse à la lettre datée du 14 janvier que je lui ai adressée et qui portait sur l'examen stratégique du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel (S/2016/88), le Conseil m'a prié, le 28 janvier 2016, de procéder à la fusion des deux bureaux pour créer le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et de lui rendre compte, dans mon prochain rapport, de l'exécution du mandat de l'UNOWAS (voir S/2016/89). Le présent rapport porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 et donne un aperçu de l'évolution de la situation et des tendances en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Y sont également décrits les activités de l'UNOWAS et les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2015/866).

#### II. Évolutions et tendances observées en Afrique de l'Ouest et au Sahel

2. Depuis mon dernier rapport (S/2015/1012), plusieurs opérations électorales se sont tenues avec succès et de nouveaux gouvernements ont été mis en place dans la sous-région. Dans le même temps, l'insécurité persistante qui a sévi dans le bassin du lac Tchad et dans le nord du Mali, ainsi que les attentats terroristes sans précédent qui ont frappé le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ont fait craindre que les activités terroristes ne s'étendent à d'autres pays de la sous-région.

##### A. Tendances et faits nouveaux sur le plan politique

3. Si, dans plusieurs pays, les élections ont été marquées par des controverses, elles ont dans l'ensemble été jugées pacifiques, crédibles et transparentes. Au Bénin, Patrice Talon est sorti vainqueur des deux tours de l'élection présidentielle du 6 et du 20 mars, l'emportant sur le candidat de la coalition au pouvoir et Premier



Ministre sortant, Lionel Zinsou. Après un transfert de pouvoir sans heurt, le nouveau Président a nommé le 6 avril un gouvernement composé de 21 membres, dans lequel on retrouve d'anciens candidats à la présidence et des membres de la Coalition de la rupture. En outre, il a annoncé qu'il chercherait à entreprendre plusieurs réformes politiques et constitutionnelles, notamment pour modifier la Constitution en vue de limiter le mandat présidentiel, non renouvelable, à une durée de sept ans.

4. À Cabo Verde, les élections législatives tenues le 20 mars ont été considérées comme pacifiques et crédibles. Le parti de l'opposition, Mouvement pour la démocratie, a remporté la majorité absolue avec 53 % des voix, face au Parti africain pour l'indépendance de Cabo Verde, qui était au pouvoir depuis 2001. Un nouveau gouvernement, composé de 11 ministres et dirigé par le Premier Ministre, José Ulisses Correia e Silva, est entré en fonctions le 22 avril.

5. Au Niger, les élections présidentielle et législatives se sont tenues respectivement le 21 février et le 20 mars. La campagne électorale a été entachée de polémiques concernant l'identification des électeurs et le statut juridique du principal candidat de l'opposition issu du Mouvement démocratique nigérien pour une fédération africaine, Hama Amadou, arrêté en novembre 2015 pour des faits de traite d'enfants. Le 16 mars, quatre jours avant le scrutin, M. Amadou a été évacué en France pour raisons médicales et il y est toujours au moment de la publication du présent rapport. Au premier tour, le Président sortant, Mahamadou Issoufou, a rassemblé 48 % des voix, contre 17 % pour M. Amadou, à la suite de quoi l'opposition a retiré sa candidature et a appelé au boycott du second tour. Le 20 mars, le Président a été réélu avec 92 % des voix et il a prêté serment le 2 avril. Le 12 avril, il a nommé un nouveau gouvernement dirigé par le Premier Ministre Brigi Rafini et composé principalement de membres du parti au pouvoir, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS). Ce dernier détient, avec ses alliés, la majorité des sièges à l'Assemblée nationale (118 sur 171).

6. Au Burkina Faso, le nouveau gouvernement, entré en fonctions le 6 janvier, s'est immédiatement attaché à renforcer la sécurité du pays suite à un attentat terroriste qui a ensanglanté Ouagadougou le 15 janvier. Il s'est également fixé pour priorités d'augmenter les recettes publiques, de rétablir la paix sociale et de restaurer l'autorité de l'État dans certaines parties du pays. Le 16 mars, une commission constitutionnelle a été créée pour revoir les dispositions de la Constitution relatives à la limitation du nombre des mandats successifs et aux pouvoirs des organes exécutifs et législatifs. Ses conclusions seront soumises à un référendum dans le courant de 2016.

7. Le 20 février, la Côte d'Ivoire a arrêté et remis aux autorités du Burkina Faso trois membres de l'ancienne garde présidentielle. Le 28 avril, le mandat d'arrêt international que le tribunal de justice militaire burkinabè avait émis en janvier à l'encontre de Guillaume Soro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, pour son implication présumée dans le coup d'État de septembre 2015, a été annulé pour vices de procédure.

8. En Guinée, le 4 janvier, le Président Alpha Condé s'est immédiatement attiré les foudres du parti au pouvoir, Rassemblement du peuple de Guinée, après ne lui avoir confié que quatre ministères sur les 33 que compte le nouveau gouvernement. Les préparatifs pour la tenue d'élections locales et municipales sont en cours. Toutefois, le parti au pouvoir et l'opposition ne parviennent pas à s'entendre sur la

portée et sur le calendrier des élections, la Commission électorale nationale indépendante ayant annoncé que les élections ne pourraient techniquement pas se tenir avant octobre. Le 30 mars, les membres du comité de suivi de l'accord politique du 20 août 2015 sont convenus de remplacer celui-ci par un cadre plus large en faveur du dialogue politique. Entre-temps, il n'y a guère eu de progrès dans la rédaction des projets de loi visant à réformer le code électoral et la Commission, comme s'y étaient pourtant engagés les partis dans l'accord politique.

9. En Mauritanie, le Gouvernement et l'opposition ne sont pas parvenus à un accord sur les conditions préalables au lancement d'un dialogue politique, poussant le groupe de l'opposition Forum national pour la démocratie et l'unité à descendre dans la rue en février et en mars. Lors d'une conférence de presse, le 15 mars, le Président Mohamed Ould Abdel Aziz s'est dit prêt à engager le dialogue. Toutefois, l'opposition a cessé de coopérer au motif que le Président avait pour ambition d'amender la Constitution afin de briguer un nouveau mandat. Dans le même temps, le pays a connu deux remaniements ministériels : en février, cinq ministres ont été démis de leurs fonctions, notamment le Ministre des affaires étrangères; en avril, quatre nouveaux ministres, dont deux femmes, sont entrés au Gouvernement. Le 3 mai, le Président a appelé à organiser des consultations et un référendum constitutionnel concernant la proposition de supprimer le Sénat.

10. Au Nigéria, la Commission chargée des infractions économiques et financières a mené une campagne active de lutte contre la corruption dans un contexte de crise économique et budgétaire liée, entre autres, à la chute mondiale du prix du pétrole. Plusieurs personnalités ont été arrêtées ou accusées de corruption, notamment l'ancien Ministre de la défense, l'ancien chef d'état-major de la défense et d'autres hauts représentants qui avaient été impliqués dans des transactions nationales sur les armes. Le Président du Sénat doit également être jugé pour fausse déclaration et dissimulation d'avoirs. La Commission a aussi inculpé l'ancien dirigeant du Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger des chefs de blanchiment d'argent, d'association de malfaiteurs et de détournement de fonds. En février, la Cour suprême a invalidé la décision de la Cour d'appel et a confirmé l'élection des gouverneurs des États de l'Akwa Ibom, de Rivers et de Taraba, tous issus du Peoples Democratic Party (Parti démocratique populaire), dans l'opposition. Le 19 mars, des violences ont marqué les nouvelles élections sénatoriales qui se tenaient dans l'État de Rivers.

11. Dans la région de la ceinture centrale du Nigéria (Middle-Belt), les violences entre les éleveurs de bétail et les agriculteurs se sont intensifiées, poussant le Président Muhammadu Buhari à déployer des forces de sécurité sur place pour régler la situation. En outre, dans les États du sud-est, des groupes sécessionnistes, tels que le Peuple indigène du Biafra et le Mouvement pour l'actualisation de l'État souverain du Biafra, ont intensifié leurs activités politiques, qui ont souvent dégénéré en échauffourées avec les forces de sécurité.

12. Au Ghana et en Gambie, les préparatifs pour les élections présidentielles qui se tiendront respectivement en novembre et en décembre se poursuivent. Au Ghana, les partis de l'opposition ont continué d'appeler à l'établissement d'une nouvelle liste électorale. Un exercice d'inscription des électeurs a été organisé à petite échelle du 28 avril au 8 mai. En Gambie, la Commission électorale indépendante a procédé à un exercice supplémentaire du même type du 14 janvier au 12 mars. Les 14 et 16 avril, des membres de l'opposition ont manifesté pour réclamer la réforme

du système électoral et ont été violemment réprimés par les forces de police et de sécurité. Plusieurs personnes, dont le chef de l'opposition issu du Parti démocratique uni, Ousainou Darboe, ont été placées en détention. Ultérieurement, on a signalé que certains détenus, dont on n'avait plus de nouvelles depuis l'arrestation, avaient été tués en détention. Pour faire face à ces faits nouveaux et à d'autres questions litigieuses liées aux élections, un comité composé de plusieurs partis a tenu sa première réunion le 20 avril, après dix années de sommeil. Des représentants de l'ONU, de l'Union européenne (UE) et des États-Unis d'Amérique étaient présents en qualité d'observateurs. Lors de la réunion, le parti au pouvoir et les partis d'opposition sont convenus de créer un comité du dialogue, auquel participeraient la société civile et les autorités des forces de sécurité, afin d'apaiser les tensions politiques.

13. En Sierra Leone, la Commission de révision constitutionnelle a présenté des projets de recommandation en février. À la mi-mars, le Président Ernest Bai Koroma a procédé à un important remaniement ministériel, au cours duquel six ministres ont été limogés, six autres ont été déplacés à la tête d'un autre ministère, et six nouvelles personnes se sont vu confier un portefeuille. La suspension du maire de Koidu, considéré comme un proche allié de l'ancien Vice-Président Samuel Sam-Sumana, a également suscité la controverse.

14. Au Sénégal, les électeurs ont approuvé par voie de référendum 15 amendements constitutionnels, dont un qui prévoit de limiter le mandat présidentiel à cinq ans, contre sept actuellement. Cette réduction n'aura pas d'incidence sur le mandat actuel du Président Macky Sall, qui court jusqu'en 2019. Les nouvelles dispositions ont également consacré la laïcité du Sénégal et donné à l'Assemblée nationale des pouvoirs en matière de contrôle de l'action gouvernementale.

15. Au Togo, aucun progrès n'a été accompli en matière de réforme politique, constitutionnelle et institutionnelle. Toutefois, le Gouvernement a adopté une feuille de route sur la décentralisation et les élections locales, qui doit maintenant être examinée par le Parlement. Le processus de révision constitutionnelle suit son cours au Libéria, et une proposition visant à faire du pays une « nation chrétienne » soulève une controverse. Les recommandations feront l'objet d'un référendum.

## **B. Évolution des conditions de sécurité**

16. L'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont constaté une forte augmentation des activités criminelles et des attentats terroristes commis par des groupes opérant au-delà des frontières nationales. Cette augmentation des activités criminelles aux frontières entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali, y compris les prises d'otages, la traite d'êtres humains, la contrebande d'armes et le trafic de drogue, a mis en relief le lien qui existe entre les réseaux terroristes et le trafic illicite. Al-Qaïda au Maghreb islamique a revendiqué l'attentat perpétré à Ouagadougou le 15 janvier, qui a fait 30 morts et 150 blessés, ainsi que celui commis à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, le 13 mars, qui a fait 19 morts et 30 blessés. Dans le bassin du lac Tchad, Boko Haram a continué d'organiser des attentats au Nigéria, au Cameroun et au Niger. En revanche, le nombre d'attentats dirigés contre le territoire tchadien a diminué. Depuis le début de l'année, plus de 30 attentats ont été commis dans la région de Diffa, au sud du Niger, faisant des milliers de déplacés et aggravant la

situation humanitaire déjà difficile dans le pays. Le plus terrible a eu lieu le 3 juin, lorsque des éléments de Boko Haram lourdement armés ont attaqué le quartier général de l'armée nigérienne à Bosso, faisant 26 morts parmi les soldats nigériens, 2 parmi les soldats nigériens, et de nombreux blessés. Cet attentat, qui a été largement relayé par la propagande en ligne de Boko Haram, est le plus meurtrier qui a été commis au Niger depuis le début de l'année. Dans la région de la ceinture centrale du Nigéria, les affrontements qui ont opposé des communautés agricoles et pastorales à la fin du mois de février ont provoqué la mort de plus de 300 personnes, de nombreux déplacements et des perturbations dans les récoltes. Le 14 janvier, la délivrance d'un mandat d'arrêt contre un ancien chef militant accusé de corruption a provoqué une vague d'attentats contre des oléoducs et d'enlèvements dans le Delta du Niger, l'une des principales régions productrices de pétrole du Nigéria.

17. Au Mali, les activités terroristes et criminelles ont progressivement atteint le centre et le sud du pays, y compris Bamako. Des attentats ont été commis contre les forces de sécurité maliennes, les soldats de la paix des Nations Unies et les forces françaises de l'Opération Barkhane. Dans la région de Tillabéri, au Niger, des groupes de criminels et de jihadistes ont mené plus de 15 attaques depuis janvier, faisant de nombreuses victimes parmi les civils et les militaires.

18. À la suite des attentats qui ont frappé le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en janvier et en mars, le Gouvernement sénégalais a renforcé la sécurité de ses frontières. Il a également créé une cellule des opérations à Dakar, en janvier, pour lutter contre les menaces terroristes. Les services de sécurité du pays ont aussi procédé à plusieurs arrestations préventives et adressé des mises en garde aux jihadistes sénégalais revenant de Libye et de République arabe syrienne. Le 19 mars, le Président sénégalais Macky Sall, en sa capacité de Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a préconisé un renforcement de la coopération régionale en vue de lutter contre les menaces que représentent les réseaux terroristes. Le même appel a été lancé lors d'une réunion tenue le 4 mars à N'Djamena par les ministres de la défense du Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel), qui ont fait part de leur volonté de créer une force conjointe pour le Sahel.

19. L'Union africaine a continué d'envisager les différentes manières possibles de mettre en place une force d'intervention au nord du Mali et elle a organisé, du 20 mars au 1<sup>er</sup> avril, une visite d'évaluation préliminaire au Mali afin de concevoir et de mettre en œuvre cette initiative. Entre-temps, les ministres de la défense de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) ont décidé, lors d'une réunion organisée les 24 et 25 mars à Charm el-Cheikh, en Égypte, de déployer des patrouilles mixtes aux frontières et de créer un centre régional pour la lutte contre le terrorisme au Caire.

20. À l'issue d'une visite de la Présidente libérienne, Ellen Johnson Sirleaf, en Guinée et en Sierra Leone le 6 mai, les présidents de ces trois pays sont convenus de mettre en commun leurs renseignements afin de lutter contre le terrorisme dans la région. Le 13 mai, à la réunion ministérielle du Comité mixte de sécurité de l'Union du fleuve Mano organisée à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, les participants ont adopté des accords visant à renforcer la collaboration dans les domaines du terrorisme, de la sécurité maritime et de la sécurité des frontières.

21. Plusieurs saisies de drogue ont eu lieu dans la région. En janvier, les autorités boliviennes ont saisi une cargaison de 8 tonnes de cocaïne à destination de la Côte

d'Ivoire, et la police espagnole a intercepté un bateau au large des côtes de Cabo Verde transportant 500 kg de cocaïne. En Mauritanie, les forces de sécurité ont saisi 1,3 tonne de marijuana au mois de janvier. En avril, 280 kg de cocaïne ont également été saisis sur des navires étrangers par les autorités du Cabo Verde. Au Nigéria, le 13 mars, le service national de répression compétent en matière de drogues a démantelé un laboratoire qui fabriquait de la méthamphétamine à grande échelle dans l'État du Delta. Dans le même temps, le nombre d'incidents de piraterie maritime a aussi augmenté et le Bureau maritime international a recensé au moins six attaques et six tentatives d'attaque dans le golfe de Guinée depuis le mois de janvier.

### **Lutte contre le terrorisme et les violences commises par Boko Haram**

22. L'insécurité dans le bassin du lac Tchad est toujours préoccupante, en dépit des succès militaires remportés le long de la frontière entre le Tchad et le Nigéria. Au total, 78 attentats perpétrés par Boko Haram ont été recensés depuis le mois de janvier au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad, faisant quelque 700 morts, contre 1 200 pour la même période en 2015. Les États de Kano, Jigawa et Bauchi au Nigéria ont été largement épargnés, marquant une évolution positive par rapport à l'année dernière. Entre-temps, les États de Borno et Yobe ont été la cible de nombreux raids et attentats-suicides à la bombe visant des villages et des positions militaires. Le 20 avril, le convoi du général commandant la septième division est tombé dans une embuscade sur la route de Maiduguri à Bama.

23. Le nombre croissant d'attentats commis contre des rapatriés et des déplacés dans les camps de l'État de Borno a compromis les projets nationaux de réinstallation et les initiatives de réadaptation. En janvier, au cours d'une série de raids menés contre le village de Dalori, à 10 km de Maiduguri, 105 civils ont été tués. Les auteurs de ces raids ont également tenté d'attaquer un camp voisin hébergeant 25 000 déplacés, mais l'armée les a repoussés. Le 9 février, 56 personnes ont été tuées et 80 autres blessées lors d'un double attentat-suicide à la bombe dans un camp de déplacés à Dikwa.

24. Depuis janvier, les opérations menées par la Force multinationale mixte et l'armée nigériane ont permis de sauver plus de 2 300 personnes enlevées, principalement dans l'État de Borno, et d'arrêter les membres clés de Boko Haram, notamment le dirigeant d'« Ansar el-Muslimin fi Bilad el-Sudan », secte apparentée à ce groupe. En outre, la Force multinationale mixte et les forces armées nigérianes ont considérablement affaibli les capacités de Boko Haram de mener des opérations d'envergure en coupant plusieurs de ses principales voies de ravitaillement.

25. La région de Diffa, située au sud du Niger, a été la cible d'attaques répétées menées par Boko Haram, surtout contre des convois militaires et des avant-postes. Les départements de Bosso et de N'guigmi ont aussi été le théâtre d'attentats-suicides à la bombe et d'attentats commis à l'aide d'engins explosifs improvisés, illustrant la pression continue qu'exerce Boko Haram sur la rive nord du lac Tchad.

26. Grâce au partage accru de renseignements et à l'appui continu des partenaires, la Force multinationale mixte a réalisé des progrès sous un commandement unifié. En février, les forces nigérianes et camerounaises ont mené des opérations conjointes, détruisant les repaires de Boko Haram situés le long de leur frontière. En avril, une cellule de centralisation du renseignement analogue à celle mise en place à Abuja en 2014 a été établie au siège de la Force multinationale à N'Djamena, afin

d'améliorer l'organisation des opérations conjointes. En mai, le Bénin a déployé 150 des 450 soldats promis, pour joindre ses forces à celles de la Force multinationale. Le 3 mai, le Président du Cameroun, Paul Biya, s'est rendu au Nigéria, où il a réaffirmé sa volonté de démanteler Boko Haram.

### **C. Tendances socioéconomiques**

27. En dépit de l'insécurité, des conséquences persistantes de l'épidémie de maladie à virus Ebola et d'un climat économique fragile, l'Afrique de l'Ouest a enregistré un taux de croissance de 4,2 % en 2015. Ce taux devrait atteindre les 6,2 % en 2016, selon les données publiées en février par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. L'inflation devrait rester faible dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, mais pourrait atteindre les 12,5 % au Ghana en raison de la dépréciation de la devise nationale. Le Nigéria est également en proie à des difficultés considérables dues à la chute des prix du pétrole, à la détérioration des finances des administrations nationales et locales et aux perturbations affectant les activités du secteur privé en raison du manque d'accès aux devises étrangères. La chute des prix du pétrole a bénéficié aux pays importateurs, mais les exportateurs de matières premières ont été durement touchés par le faible niveau des cours des produits de base.

28. En Mauritanie, l'importante chute des prix du minerai de fer a gravement pesé sur les recettes de l'État, tandis qu'en Sierra Leone, les livraisons ont repris. La production agricole et les exportations en Côte d'Ivoire ont enregistré une croissance grâce aux mesures prises par le Gouvernement en vue de diversifier l'économie. Entre-temps, depuis le mois de février, les échanges entre le Sénégal et la Gambie ont subi le contrecoup de la fermeture de la frontière qui les sépare, imputable à la nette augmentation des droits de douane appliqués par la Gambie aux camions commerciaux. Cette fermeture s'est traduite par un approvisionnement réduit en produits de base et une forte augmentation des prix des deux côtés de la frontière.

### **D. Situation humanitaire**

29. La situation humanitaire en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel continue d'être affectée par une insécurité alimentaire et une malnutrition chroniques. Des études récentes menées après la saison des récoltes ont révélé que les taux de prévalence de la malnutrition au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Nigéria risquaient encore de se détériorer pendant la période de soudure. Dans le Sahel, 4,5 millions de personnes sont toujours déplacées, 6 millions ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence et on estime que quelque 5,9 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë en 2016. Afin de leur venir en aide, l'ONU a lancé un appel financier visant à mobiliser 1,98 milliard de dollars en 2016, dont seulement 11 % ont été reçus jusqu'à présent.

30. Dans le bassin du lac Tchad, au moins 2,4 millions de déplacés, majoritairement des femmes et des enfants, sont exposés à des risques d'exploitation et de mauvais traitements. Au total, on estime que 7 millions de personnes au nord-est du Nigéria et près de 500 000 dans la région de Diffa (Niger) ont besoin d'une assistance humanitaire. Dans le même temps, des initiatives de



réinstallation et de réadaptation sont en cours. Il y a également lieu de penser qu'une crise alimentaire menace le nord-est du Nigéria, compte tenu des perturbations qui troublent les activités agricoles et pastorales. D'après les conclusions préliminaires d'une évaluation commune réalisée en avril par des organismes des Nations Unies sur les États de Borno et Yobe, dans le nord-est du Nigéria, environ 800 000 personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence et 350 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë. Également au Nigéria, les violences qui ont éclaté le 28 février entre les communautés agricoles et pastorales dans l'État de Benue auraient provoqué le déplacement de milliers de civils.

31. Le 15 mars, le Sénat nigérian a approuvé l'attribution de 50 millions de dollars des États-Unis pour la réinstallation et la réadaptation des déplacés présents dans les États d'Adamawa, de Borno et de Yobe. En avril, l'Union européenne a alloué 67 millions d'euros pour la réinstallation et la réadaptation des personnes qui ont été capturées par Boko Haram. Le 19 avril, les États-Unis ont annoncé qu'ils alloueraient 40 millions de dollars en vue de fournir une assistance humanitaire aux pays touchés par Boko Haram. Dans le même temps, le Comité présidentiel du Nord-Est du Nigéria continue de superviser et de coordonner la mise en œuvre d'initiatives nationales telles que l'Initiative présidentielle du Nord-Est, le Fonds d'aide aux victimes et l'Initiative sur la sécurité dans les écoles. Des efforts continuent d'être déployés en vue d'harmoniser les activités de la Commission nationale de gestion des crises et de la Commission nationale pour les réfugiés, les migrants et les déplacés, avec l'appui de donateurs bilatéraux et multilatéraux.

32. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a observé les mouvements migratoires et constaté que, chaque mois depuis le début de 2016, quelque 10 000 à 12 000 personnes avaient quitté le Niger pour rejoindre les pays du Maghreb. Elle a également relevé qu'en moyenne, 2 000 à 3 000 migrants étaient retournés au Niger depuis ces pays. En avril, les mouvements vers la Libye et l'Algérie ont explosé : près de 11 000 personnes auraient traversé la frontière du Niger entre le 19 et le 25 avril. Les personnes qui effectuent ces trajets proviennent principalement de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Nigéria et du Sénégal, et les migrants qui retournent chez eux viennent généralement du Mali et du Niger. En février, l'OIM a établi une présence à Agadez, au Niger, pour renforcer la surveillance des mouvements d'entrée et de sortie. Lors de la réunion qui s'est tenue à Accra, du 9 au 11 février, dans le cadre du programme de coopération entre l'Union européenne et la CEDEAO visant à mettre en œuvre le Plan d'action de La Vallette, la CEDEAO s'est engagée à traiter les problèmes de migration en investissant dans les moyens de subsistance des zones rurales.

33. Le 17 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que la maladie à virus Ebola avait été éradiquée en Afrique de l'Ouest. Néanmoins, le jour même, un nouveau cas de transmission s'est déclaré à Nzérékoré, en Guinée. Le 1<sup>er</sup> avril, un autre cas a été recensé à Monrovia. En conséquence, la frontière entre la Guinée et le Liberia a été fermée et des restrictions ont été imposées le long de la frontière entre la Sierra Leone et la Guinée. Le 29 mars, l'OMS a annoncé que l'épidémie ne constituait plus une situation d'urgence sanitaire publique et a demandé que toutes les restrictions relatives au commerce et aux voyages soient levées. Certains pays, dont le Ghana et le Togo, collaborent aussi pour contenir des épidémies de méningite. Par ailleurs, des cas de choléra ont également été constatés au Nigéria, ainsi que des cas de fièvre de Lassa au Bénin, au Nigéria et au Togo.



## E. Évolution de la situation sur le plan des droits de l'homme

34. La situation générale sur le plan des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest et au Sahel reste une source de préoccupation, en particulier compte tenu de la poursuite des attaques perpétrées par Boko Haram et d'autres groupes terroristes. Au Burkina Faso, le 22 mars, le Président Roch Marc Christian Kaboré a mis en place le Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale, qui examinera les violations des droits de l'homme commises par les autorités de l'État entre 1960 et 2015. Le 26 mars, l'Assemblée nationale a adopté une loi portant création de la nouvelle commission nationale des droits humains. Au Togo, le 11 mars, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi sur la composition et le fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme.

35. En Mauritanie, le 3 mars, le Conseil des ministres a adopté une loi sur la violence sexiste et institué une journée nationale de lutte contre l'esclavage, célébrée le 6 mars. Cependant, le 14 mars, les forces de sécurité ont utilisé des gaz lacrymogènes contre des manifestants de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste qui demandaient la libération de leur chef incarcéré, Biram Dah Abeid. Le 17 mai, la Cour suprême a ordonné sa libération. Au cours de ma visite en Mauritanie, le 4 mars, j'ai exhorté les autorités à protéger les droits de l'homme, notamment par le biais de textes législatifs, et à veiller à ce que les forces de sécurité respectent ces principes.

36. En Guinée, en février 2016, le général Mathurin Bangoura, qui avait été mis en examen en juin 2015 pour son implication dans le massacre perpétré au stade de la ville le 28 septembre 2009, a été nommé Gouverneur de Conakry, ce qui a suscité des réactions négatives de la part des victimes et des défenseurs des droits de l'homme. Les 16 et 17 avril, au cours d'une visite dans le pays effectuée conjointement avec la Sous-Secrétaire d'État américaine, Sarah Sewall, ma Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a encouragé les autorités à accélérer les procédures judiciaires liées aux événements de septembre 2009 pour garantir que les victimes obtiennent justice.

37. En Gambie, à la suite de la violente répression de manifestations pacifiques les 14 et 16 avril, j'ai appelé à ce qu'il soit procédé à une enquête indépendante sur les faits, y compris sur les cas présumés de torture et de décès de membres de l'opposition pendant leur détention. La CEDEAO, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont également demandé qu'une enquête indépendante soit réalisée sur les événements. Le Ministère des affaires étrangères a répondu en publiant une déclaration dans laquelle il priait les pays étrangers de s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Gambie. Le dirigeant du Parti démocratique uni, Ousainou Darboe, et au moins 19 autres membres du parti qui ont été arrêtés alors qu'ils participaient aux manifestations, ont été inculpés de sept infractions pénales, y compris pour intention de rompre la paix et d'inciter d'autres personnes à faire de même, émeutes et rassemblements non autorisés, incitation à la violence, perturbation violente de la circulation de véhicules, tenue d'un défilé sans autorisation, désobéissance à un ordre de se disperser après un défilé illégal et association de malfaiteurs. À ce jour, 13 détenus, dont 6 femmes, auraient été libérés sous caution alors qu'au moins 19 demeurent en détention. Le 14 mai, dans un communiqué de presse, le Parti démocratique uni a décrit les violations des

droits de l'homme que les pouvoirs publics auraient commises et exprimé sa préoccupation quant à la façon dont les procédures judiciaires étaient menées. Le parti demandait la libération immédiate et inconditionnelle des détenus, et la réalisation d'une enquête sur le décès présumé de leur membre et sur les informations faisant état d'actes de torture. Il a également enjoint aux forces de sécurité d'arrêter d'empêcher les manifestations pacifiques et de garantir la sécurité des membres et responsables du parti. Entre-temps, le procès d'Alagie Ceesay, directeur exécutif de la station de radio Teranga FM, inculpé depuis août 2015 de sept infractions pénales, dont la sédition, s'est poursuivi. Le 22 avril, il aurait disparu de l'hôpital où il avait été admis pour recevoir des soins médicaux. Son sort reste inconnu à ce jour. Au cours d'une visite récente dans le pays, le Président aurait fait des commentaires haineux et propres à provoquer des clivages au sujet d'un certain groupe ethnique, suscitant de graves inquiétudes.

38. Au Nigéria, deux ans après l'enlèvement de plus de 270 écolières à Chibok le 14 avril 2014, une vidéo est apparue en avril, qui montrait 15 des personnes enlevées en vie. Le Ministre de l'information a par la suite confirmé que des négociations étaient en cours avec Boko Haram pour la libération des filles. Dans l'intervalle, des allégations de détentions illégales et de violences par les militaires contre des manifestants chiites dans l'État de Kaduna, en décembre 2015, se sont fait jour et ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête nationale. Le 21 avril, un avocat des droits de l'homme a présenté une plainte devant la Cour de justice de la CEDEAO contre le Gouvernement du Nigéria pour n'avoir pas prévenu les meurtres, viols et mutilations commis par des éleveurs contre des agriculteurs. Avec l'appui de l'ONU, le 13 mars, les forces armées nigérianes ont adopté un code de conduite pour la protection des droits de l'homme. Elles ont également mis en place un bureau des droits de l'homme, composé de six juristes de l'ordre des avocats nigérian et de la section juridique de l'armée.

## F. Évolution en ce qui concerne la problématique hommes-femmes

39. Les efforts déployés au niveau régional pour assurer la prise en compte de la problématique hommes-femmes et l'inclusion des femmes dans les processus politiques et électoraux ont progressé. Le nouveau Gouvernement burkinabé compte 7 femmes ministres sur 29; en Côte d'Ivoire, elles sont 9 sur 36 et, à Cabo Verde, 4 sur 12 ministres. Dans le nouveau Gouvernement guinéen, les femmes détiennent les portefeuilles clefs de l'économie et des finances, des affaires étrangères, de l'agriculture, des travaux publics, et de la planification et de la coopération internationale. Au Niger, le Plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) et des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité a été validé en février. Les autorités ont aussi créé un Observatoire national de la promotion du genre. Toutefois, le nombre de femmes ministres dans le nouveau Gouvernement n'est pas conforme à la disposition législative qui requiert un minimum de 25 %, ce qui a suscité des protestations de la part des associations de femmes. Le nouveau code du travail de la Côte d'Ivoire contient des dispositions contre le harcèlement moral et sexuel. En Sierra Leone, le Président Koroma a refusé de promulguer le *Safe Abortion Act* (loi sur l'avortement sans risques), adopté par le Parlement en décembre 2015.

### **III. Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel**

#### **Fusion du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel et du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest**

40. Un examen stratégique du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel a été conduit par le Département des affaires politiques du Secrétariat d'octobre à décembre 2015. L'objectif de l'examen était de déterminer si des modifications devaient être apportées aux objectifs et à la conception institutionnelle du Bureau. Le 14 janvier, j'ai présenté les conclusions de l'examen au Conseil de sécurité et l'ai informé de mon intention de procéder à une « fusion partielle » du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel et de l'ONUWA « dans le cadre de laquelle les capacités actuelles d'appui à la stratégie intégrée resteraient sensiblement les mêmes, sauf pour ce qui est du rattachement hiérarchique au Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et Chef de l'UNOWA » (voir [S/2016/88](#)). Le 28 janvier, les membres du Conseil m'ont demandé de procéder à la fusion « afin d'optimiser les effets de synergie grâce à la centralisation de la gestion et au regroupement des activités au sein d'une seule et même structure : l'UNOWAS » (voir [S/2016/89](#)). Mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, assume depuis lors les fonctions de Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, tandis que mon ancienne Envoyée spéciale pour le Sahel, M<sup>me</sup> Hiroute Guebre Sellassie, assume les fonctions de Représentante spéciale adjointe et Chef adjoint de l'UNOWAS. J'ai également créé une cellule de liaison à Nouakchott pour renforcer le dialogue de l'ONU avec le secrétariat du Groupe de cinq pays du Sahel, et mis en place une Section de la coordination et des partenariats régionaux à l'UNOWAS, tout en maintenant le niveau des effectifs globaux et des coûts. Le bureau nouvellement reconfiguré fera fond sur les mandats existants de l'UNOWA et du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel, y compris en continuant d'exercer ses bons offices et de mettre en œuvre la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

41. Du 25 mai au 2 juin, mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a entrepris une tournée dans les pays du Groupe de cinq pays du Sahel, au cours de laquelle il a rencontré le secrétariat permanent du Groupe, les Présidents du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Niger, le Premier Ministre du Tchad et d'autres hauts représentants gouvernementaux. Pendant les consultations qu'il a tenues, mon Représentant spécial a fait le point sur la fusion de l'UNOWA et du Bureau de l'Envoyé spécial et réaffirmé que l'ONU continuerait de fournir un appui aux pays du Groupe, qui connaissent toujours de nombreuses difficultés. Lors de sa rencontre avec les autres partenaires, dont les diplomates, il a plaidé en faveur d'une approche globale, cohérente avec la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en tenant compte des liens étroits qui existent entre la pays, la sécurité et le développement.

#### **Bons offices et missions spéciales**

42. Mon Représentant spécial a effectué plusieurs visites au Niger dans la période précédant les élections en février afin de parvenir à un consensus sur la liste

électorale. Il s'est entretenu avec les principaux candidats avant la publication des résultats provisoires du premier tour, en coordination avec la CEDEAO, l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Communauté des États sahélo-sahariens. Avant le second tour des élections, il a conseillé aux parties de reprendre le dialogue politique par le biais des mécanismes établis. Avec des fonds extrabudgétaires, l'UNOWAS a également envoyé une équipe technique, composée de spécialistes des questions politiques et des droits de l'homme, pour appuyer les bons offices de mon Représentant spécial tout au long des opérations électorales.

43. Au Bénin, mon Représentant spécial a rencontré les candidats à l'élection présidentielle, les partis politiques et les organismes d'administration des élections avant le premier tour du 6 mars, dans le but de résoudre les questions en suspens concernant les cartes d'électeur. Du 22 au 24 mars, à la suite de la publication des résultats provisoires, il s'est entretenu avec le futur président, Patrice Talon, le Premier Ministre sortant, Lionel Zinsou, et les institutions nationales compétentes pour, entre autres, les féliciter pour le bon déroulement du scrutin et l'esprit démocratique dont ont fait preuve les deux candidats et les électeurs.

44. En Guinée, mon Représentant spécial a effectué deux missions pour aplanir les divergences entre les dirigeants politiques et soutenir la dynamique en faveur de la tenue d'élections locales. Après la suppression en mars du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'accord du 20 août 2015, mon Représentant spécial a également plaidé pour la mise en place rapide d'une nouvelle instance ouverte à tous pour traiter des questions litigieuses et débattre des réformes juridiques et institutionnelles que l'Assemblée nationale devrait adopter.

45. Les 2 et 3 mars, je me suis rendu au Burkina Faso, où j'ai félicité le Président Kaboré pour son action visant à réformer les services de sécurité et son intention de promouvoir la réconciliation nationale. Je me suis de nouveau engagé à mobiliser la communauté internationale pour qu'elle appuie les efforts déployés au niveau national en faveur du développement durable. Le Président ayant demandé un appui pour réformer l'appareil de sécurité et des forces armées, mon Représentant spécial s'est rendu à Ouagadougou le 18 mars, avec mon Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, pour déterminer plus précisément les domaines d'intervention des Nations Unies pour ce qui est de la réforme du secteur de la sécurité, de la réconciliation nationale, de la justice et de l'état de droit. Le 1<sup>er</sup> avril, mon Représentant spécial, le Président de la Commission de la CEDEAO et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine ont coprésidé la cinquième réunion du Groupe international de suivi et d'appui à la transition au Burkina Faso (GISAT-BF) à Ouagadougou, qu'ils ont décidé de renommer Groupe international de soutien à la consolidation de la démocratie et à la relance économique au Burkina Faso.

46. Les 4 et 5 mars, je me suis rendu en Mauritanie, où j'ai rencontré le Président Mohamed Ould Aziz et le Premier Ministre Yahya Ould Hademine pour discuter de la collaboration entre les pays du Sahel en ce qui concerne le développement et les questions de sécurité régionale. Nous avons également discuté de l'action nationale visant à promouvoir le dialogue politique, la cohésion sociale et les droits de l'homme. J'ai salué l'engagement pris par le Gouvernement de lutter contre l'esclavage et ses séquelles, ainsi que d'autres engagements relatifs à l'élimination de la torture. J'ai également salué les efforts déployés par le pays pour

renforcer la démocratie, tout en engageant les autorités à trouver des solutions aux nombreux problèmes que connaît le Sahel, dans le cadre du Groupe de cinq pays du Sahel et de l'Union africaine.

47. Les 22 et 23 avril, lors d'une visite de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme à Ouagadougou, les autorités burkinabé ont demandé une assistance pour élaborer une stratégie de lutte contre le terrorisme et renforcer la coordination de la lutte contre le terrorisme. La Direction exécutive s'est également rendue au Ghana, du 20 au 22 avril, pour évaluer l'état de préparation du pays s'agissant de prévenir les actes terroristes et d'y faire face, ainsi que pour conseiller les autorités sur l'élaboration d'une stratégie globale de lutte contre le terrorisme.

### **Commission mixte Cameroun-Nigéria**

48. En raison de l'insécurité à la frontière septentrionale entre le Cameroun et le Nigéria, où Boko Haram sème la violence, la Commission a continué de se heurter à des difficultés pour accélérer l'achèvement de ses activités, y compris les travaux de démarcation restants. En février et en mars, mon Représentant spécial – en sa qualité de Président de la Commission – a tenu des consultations à Yaoundé et à Abuja avec les chefs des délégations camerounaise et nigériane, des responsables gouvernementaux et les commissions nationales des frontières, afin de fixer les priorités et les modalités à suivre pour achever la démarcation des frontières. La troisième phase d'abornement s'est terminée en mars, avec l'installation de 238 bornes supplémentaires, ce qui a porté leur nombre à 903, sur un total de 2 969 pour l'ensemble de la frontière. En parallèle, on a passé en revue des initiatives socioéconomiques présentant des avantages pour les populations frontalières concernées. Les conclusions de cet examen ont été communiquées le 8 mars au Ministre des finances du Cameroun. En outre, des études de faisabilité pour la mise en place d'activités sont actuellement menées en collaboration avec le Nigéria.

## **Renforcement des capacités sous-régionales de lutte contre les menaces transfrontières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité**

### **Réforme du secteur de la sécurité**

49. Du 27 au 31 mars, avec l'appui du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat, l'UNOWAS a effectué une visite à la Commission de la CEDEAO en vue d'appuyer l'adoption et la mise en œuvre de son cadre régional pour la réforme du secteur de la sécurité et la gouvernance, et de promouvoir la coordination de la réforme du secteur de la sécurité au niveau régional. Cette visite a été l'occasion de réfléchir à d'autres activités de coopération, notamment la conduite de missions conjointes d'évaluation et de soutien et l'organisation de campagnes communes de sensibilisation et de formation à l'intention des principaux organismes gouvernementaux et des dirigeants des forces armées.

50. En Guinée, le Conseiller principal de l'ONU pour la réforme du secteur de la sécurité a continué d'aider les acteurs nationaux à poursuivre leurs efforts de réforme, notamment par l'élaboration de textes juridiques et l'application de décisions dans les secteurs de la défense et de la police. Il défend également l'idée

de créer, au sein du Conseil supérieur de la défense nationale, un comité directeur de la réforme du secteur de la sécurité.

### **Stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano**

51. Du 25 au 27 janvier, l'UNOWAS et l'Union du fleuve Mano ont tenu une réunion technique au secrétariat de l'Union, à Freetown, pour élaborer un plan de travail commun visant à reprendre la mise en œuvre de la Stratégie, suspendue en raison de l'épidémie d'Ebola. Le 29 avril, mon Représentant spécial et la Secrétaire générale de l'Union du fleuve Mano ont approuvé ce plan lors d'une réunion organisée à Dakar. Les 12 et 13 mai, l'UNOWAS a fourni une assistance technique à l'occasion d'une réunion des pays de l'Union du fleuve Mano, en amont de la réunion du Comité mixte de sécurité organisée le 14 mai à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire).

### **La piraterie dans le golfe de Guinée**

52. Du 14 au 30 mars, 30 pays de l'Afrique de l'Ouest, d'Afrique australe et d'Europe ont pris part à un exercice naval dans le golfe de Guinée, afin de renforcer l'interopérabilité des capacités et la coopération régionale. Au cours de la période considérée, 15 actes de piraterie ont été signalés au large des côtes nigérianes et dans le delta du Niger.

53. Quelques progrès ont été accomplis dans l'application des décisions adoptées en juin 2013 à Yaoundé sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée. Le 12 février, mes Représentants spéciaux pour l'Afrique centrale et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont assisté à une réunion extraordinaire des dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la CEDEAO et de la Commission du golfe de Guinée. Cette réunion était consacrée à l'ouverture, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet, du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée basé à Yaoundé, devant coïncider avec l'inauguration du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique de l'Ouest situé à Abidjan. Basé à Cotonou, le siège de la Zone E (Bénin, Niger, Nigéria et Togo), continue de souffrir des restrictions financières. En ce qui concerne la Zone F (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria et Sierra Leone), mon Représentant spécial s'emploie à mobiliser des fonds pour établir son siège au Ghana. Il appuie également l'action menée par la CEDEAO pour trouver un lieu prêt à accueillir le siège de la Zone G (Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali et Sénégal). À l'heure actuelle, la CEDEAO est en train de recruter du personnel d'encadrement pour le Centre interrégional de coordination.

### **Trafic de drogues et criminalité transnationale organisée**

54. En février, dans le cadre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Directeur régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) ont décidé de conjuguer leurs efforts pour accélérer la création de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale en Guinée. Ils ont demandé à des partenaires de développement, dont l'Espagne, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union européenne, d'apporter leur soutien à la Cellule.

### **Mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel**

55. En application de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, l'UNOWAS a continué de mettre l'accent sur la mobilisation et la coordination du soutien international en faveur du Sahel, la facilitation de la coopération régionale et la coordination des activités menées par l'ONU à l'appui de la région du Sahel.

56. L'UNOWAS a continué de financer la conception de programmes de la plateforme de coordination pour le Sahel. Il a également continué de coprésider les sessions ordinaires du Secrétariat technique de la plateforme et appuyé les quatre groupes thématiques mis en place dans les domaines suivants : gouvernance, sécurité, résilience et développement. En outre, il a pris contact avec des pays potentiellement donateurs afin de soutenir l'action menée par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour mobiliser des ressources et d'accélérer l'exécution des programmes régionaux.

57. L'UNOWAS a renforcé sa coopération avec les pays du Groupe de cinq pays du Sahel. Le 25 mars, il a établi une cellule de liaison à Nouakchott, à l'issue de consultations avec le secrétariat permanent du Groupe et les principaux partenaires. Il a détaché des spécialistes chargés d'aider le secrétariat permanent à créer une cellule de prévention de la radicalisation et d'élaborer un plan d'action visant à mettre en œuvre la Déclaration des pays du Groupe de cinq pays du Sahel sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au Sahel, adoptée le 14 mai 2015 à Niamey. Le secrétariat permanent a effectué une demande d'assistance pour d'autres activités, qui est actuellement à l'examen.

58. La coopération a également été renforcée au niveau du Siège. À cet égard, le Secrétariat a organisé quatre réunions avec les représentants permanents des pays du Groupe de cinq pays du Sahel auprès de l'ONU à New York, afin d'aborder la question de la fusion entre l'UNOWA et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, et la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, conformément à la demande formulée par le Conseil de sécurité (voir [S/PRST/2015/24](#)).

59. L'UNOWAS a continué de fournir un appui technique à d'autres organismes des Nations Unies pour la mise au point de projets régionaux. Au total, 19 projets régionaux sont en cours de conception ou d'exécution dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience, qui constituent les piliers de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Neuf projets phares ont notamment été mis au point conjointement avec le secrétariat du Groupe de cinq pays du Sahel. En ce qui concerne le pilier « gouvernance », le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Groupe de cinq pays du Sahel et le Gouvernement malien ont organisé les 10 et 11 mars une conférence sur le thème de la gestion des frontières et des communautés frontalières au Sahel. Les 150 personnes invitées à la conférence ont examiné les moyens de faire en sorte que les communautés frontalières, en particulier les femmes et les jeunes, participent davantage aux initiatives relatives à la stabilisation et la sécurité. Le 25 mars, le Secrétaire permanent du Groupe de cinq pays du Sahel, des directeurs régionaux et des représentants d'organismes des Nations Unies se sont rencontrés à Dakar pour examiner les résultats de la réunion organisée dans le cadre plus large de la Stratégie intégrée.



60. Au titre du pilier « sécurité », l'ONUDC a continué de fournir une assistance afin d'instaurer le cadre juridique et institutionnel pour la coopération des États du Groupe de cinq pays du Sahel dans les domaines de la sécurité et de la défense, y compris la plateforme de coopération en matière de sécurité. L'ONUDC a consacré son Programme Sahel à la lutte contre la corruption et la traite des êtres humains, au contrôle des armes à feu et à la gestion des frontières. Depuis janvier 2014, ce programme a permis de mettre en œuvre plus de 190 activités dans la région et a bénéficié à 6 000 personnes. En décembre 2015, grâce à l'expertise juridique de l'ONUDC, le Burkina Faso a adopté une version actualisée de sa loi antiterroriste, qui vise les combattants terroristes étrangers. Depuis janvier, l'Unité mixte de contrôle du port maritime de Dakar a réalisé d'importantes saisies : elle a notamment intercepté à bord de quatre conteneurs des médicaments de contrefaçon d'une valeur supérieure à 380 000 dollars et 18 véhicules volés. Au cours de la réunion du Comité directeur du Programme Sahel de l'ONUDC, qui s'est tenue à Dakar en avril, les représentants du Groupe de cinq pays du Sahel, les pays du Sahel et du Maghreb ont décidé de concentrer leur action sur les combattants terroristes étrangers, le traitement des enfants associés à des groupes terroristes, la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, le trafic de biens culturels, la traite des êtres humains et le trafic de migrants.

61. Dans le cadre du projet régional sur la gestion coordonnée des frontières au Mali, au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso, l'OIM a soutenu l'élaboration de protocoles relatifs aux frontières communes. Officiellement lancé le 2 novembre 2015 à Niamey au titre du pilier « résilience », le projet phare, qui consiste à bâtir l'avenir du Sahel grâce au dividende démographique, vise à réduire la mortalité postinfantile et à renforcer l'égalité des sexes. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a continué de fournir un appui technique aux pays du Groupe de cinq pays du Sahel pour qu'ils fixent leurs priorités nationales en matière de résilience. Elle coordonne également un projet sur la gestion de l'information, l'analyse des risques et de la vulnérabilité, et la mesure de la résilience au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad.

62. Dans la déclaration de sa présidente en date du 8 décembre 2015 ([S/PRST/2015/24](#)), le Conseil de sécurité a demandé à l'ONU d'appuyer les efforts déployés par les pays du Sahel pour lutter contre le terrorisme et remédier à toute situation propice à la propagation de l'extrémisme violent. Dans cette optique, l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme s'est penchée sur les moyens d'étendre son Initiative d'assistance intégrée pour la lutte antiterroriste à tous les pays du Groupe de cinq pays du Sahel, afin de compléter l'initiative mise en œuvre au Mali. En avril, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a également tenu des consultations avec le Burkina Faso afin de réaffirmer l'appui sans faille du Comité à la lutte que mènent les États d'Afrique de l'Ouest et du Sahel contre le terrorisme, et de promouvoir la coopération régionale.

63. Dans la même déclaration, le Conseil de sécurité m'a en outre demandé « de faire figurer dans [mon prochain] rapport des informations détaillées sur les fonds versés en vue de stimuler la croissance et d'éliminer la pauvreté au moyen de projets destinés à promouvoir la paix et la sécurité dans la région du Sahel ». Nous sommes toujours en train de recueillir des données concernant ces questions, et je présenterai les conclusions dans mon prochain rapport sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, prévu pour décembre.

64. En consultation avec les États Membres, d'autres organismes des Nations Unies et les parties prenantes concernées, le Secrétariat a commencé à évaluer la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

### **Promotion de la bonne gouvernance, respect de l'état de droit et des droits de l'homme et prise en compte de la problématique hommes-femmes**

65. Le 6 avril, l'UNOWAS a participé à la cinquante-huitième session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, au cours de laquelle des questions de droits de l'homme propres à chaque pays ont été examinées. Le 8 mars, il a organisé, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, une conférence sur le rôle des femmes dans la promotion de la paix et du développement. Dans le prolongement du soutien apporté à la société civile dans les domaines des droits de l'homme et de la gouvernance, il a participé à la réunion régionale des organisations non gouvernementales tenue à Banjul du 3 au 5 avril, au cours de laquelle les débats ont mis l'accent sur la résolution [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, concernant la jeunesse, la paix et la sécurité et la lutte contre l'impunité. Le 29 mars, l'UNOWAS a organisé une réunion consultative avec la société civile, des organisations de jeunes, des organismes des Nations Unies et des experts universitaires sur le thème de l'exclusion sociale. Les participants à cette réunion, qui ont examiné les questions de la marginalisation des jeunes, de l'esclavage et d'autres questions connexes, ont demandé aux gouvernements nationaux d'appliquer pleinement la Déclaration d'Abidjan des ministres des États membres de la CEDEAO sur l'éradication de l'apatridie, adoptée en 2015.

66. En avril et mai, l'UNOWAS a organisé des échanges avec la CEDEAO pour mettre au point des initiatives conjointes de promotion de l'égalité des sexes. Grâce au soutien de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du PNUD, le Groupe de travail sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest a organisé deux échanges thématiques avec des dirigeantes de la région pour renforcer leur participation à la prévention de l'extrémisme violent. En avril et juin, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a aidé l'UNOWAS et le Groupe de travail à organiser deux échanges thématiques sur l'extrémisme et sur la participation des femmes à la vie publique.

### **Coopération interinstitutions**

#### **Coopération entre les organismes des Nations Unies**

67. Du 11 au 20 février, l'UNOWAS a participé à l'examen stratégique de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, en vue du retrait progressif de la mission prévu pour 2017. La mission d'examen stratégique a souligné qu'il fallait faire progresser les mécanismes de réconciliation nationale et de justice, renforcer les capacités nationales en matière de contrôle des armes de petit calibre et régler les questions en suspens concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants. Elle a observé qu'au vu de l'instabilité qui persiste aux frontières entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, le Mali et le Libéria, il est indispensable que les services nationaux de sécurité et les organisations régionales

coopèrent pleinement. En mars, mon Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix s'est rendu en Côte d'Ivoire pour définir des domaines d'appui thématique, dont des initiatives transfrontières, qui permettraient de s'attaquer aux causes des conflits.

68. Du 4 au 6 avril, mon Représentant spécial a envoyé en Gambie une mission technique conjointe de l'UNOWAS, du HCDH, du PNUD et du Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat pour évaluer la situation en amont de l'élection présidentielle prévue en décembre 2016. Les membres de la mission ont rencontré des responsables des organismes de gestion des élections, les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, des représentants des autorités judiciaires et de la société civile et des partenaires diplomatiques.

69. Le 20 mai, mon Représentant spécial a accueilli à Dakar la réunion semestrielle de haut niveau des chefs de missions de paix des Nations Unies basées en Afrique de l'Ouest. Les participants ont notamment examiné les progrès accomplis dans les transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest et les retombées de la dégradation de l'environnement sur les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les chefs des missions sont convenus de continuer de coopérer étroitement et de partager des informations sur les principaux problèmes qui touchent la sous-région.

#### **Coopération avec les partenaires régionaux et sous-régionaux**

70. Du 12 au 19 février, mes Représentants spéciaux pour l'Afrique centrale et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont effectué leur troisième visite commune au Cameroun, au Nigéria et au Tchad, pays touchés par Boko Haram, pour évaluer les progrès accomplis par la région pour gérer ce problème. Ils ont examiné l'appui fourni par l'ONU dans plusieurs domaines, dont la communication et l'information ainsi que la réintégration. Ils ont également étudié la situation sur le plan humanitaire et en matière de droits de l'homme.

71. Le 14 mai, mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a assisté au deuxième Sommet régional sur la sécurité à Abuja, auquel ont participé les Présidents du Bénin, du Cameroun, de la France, du Gabon, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo, ainsi que le Premier Ministre de la Guinée équatoriale, le Secrétaire d'État du Royaume-Uni chargé des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, le Vice-Secrétaire d'État des États-Unis, et des représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne. Les participants ont pris note des progrès réalisés par la Force multinationale mixte et se sont engagés à continuer de renforcer la coopération face à la crise. Les partenaires ont promis d'appuyer la lutte contre Boko Haram et les mesures de réadaptation. L'Union européenne a annoncé une contribution de 50 millions d'euros à la Force multinationale, tandis que le Royaume-Uni a promis une aide bilatérale de 40 millions de livres au Nigéria.

72. Les 27 et 28 janvier, l'UNOWAS et la CEDEAO ont tenu une réunion de travail commune à Abuja pour évaluer les faits survenus dans la sous-région et définir des activités conjointes, telles que la fourniture d'un appui à la réforme du secteur de la sécurité au Burkina Faso, en Guinée et en Guinée-Bissau, l'application de la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des États de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime commun et des initiatives conjointes de médiation.

73. Comme indiqué ci-dessus, l'UNOWAS a renforcé sa coopération avec le secrétariat permanent et les membres du Groupe de cinq pays du Sahel (voir par. 55 à 57).

#### **IV. Observations et recommandations**

74. Bien qu'assombrie par les attentats terroristes perpétrés au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire et par la persistance de la violence dans le bassin du lac Tchad et au Mali, la situation d'ensemble dans la région est plutôt positive. Je me réjouis de la tenue d'élections pacifiques et crédibles et des transitions démocratiques qui se déroulent sans heurt dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. J'espère que cette tendance se maintiendra. J'encourage les pays de la région, y compris la Guinée, la Mauritanie et le Niger, à engager un dialogue politique dans le cadre duquel l'opposition sera guidée par la tolérance, la franchise et l'inclusion. La poursuite de la collaboration, et notamment les missions de bons offices menées conjointement par l'ONU, l'Union africaine et la CEDEAO, resteront très utiles pour faciliter un dialogue inclusif, promouvoir les principes démocratiques et prévenir l'escalade des tensions dans les pays de la sous-région.

75. J'appelle à nouveau le Gouvernement gambien à mener une enquête indépendante pour faire toute la lumière sur les événements des 14 et 16 avril, notamment en ce qui concerne les allégations de torture et la mort de détenus sous la garde des autorités. J'engage aussi le Gouvernement à respecter les garanties prévues par la loi dans les poursuites engagées contre les détenus et j'invite les autorités gambiennes à permettre aux citoyens d'exercer leurs libertés d'expression et de réunion pacifique, comme le prévoit la Constitution du pays. Je me félicite de la reprise du dialogue politique avec la renaissance du Comité multipartite et prie le Gouvernement de créer un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques, crédibles et transparentes en décembre.

76. Je suis vivement préoccupé par les attentats terroristes sans précédent qui ont été perpétrés dans certains pays d'Afrique de l'Ouest qui étaient jusqu'alors épargnés. Je félicite les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour le rôle moteur qu'ils jouent en prenant la tête d'initiatives visant à répondre aux problèmes de sécurité dans la région. J'encourage les États Membres et les organisations régionales concernés à collaborer davantage, avec l'aide de l'ONU, pour régler les causes profondes des conflits liées au développement, à l'exclusion sociale et aux difficultés relatives à la bonne gouvernance. L'UNOWAS maintiendra son partenariat et sa collaboration avec la sous-région de façon à faire face à ces difficultés de manière globale.

77. Je réaffirme que l'ONU est résolue à veiller à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en étroite collaboration avec les États Membres, les organisations régionales, dont le Groupe de cinq pays du Sahel, et les autres parties prenantes concernées. C'est pourquoi j'ai ouvert un bureau de liaison de l'UNOWAS à Nouakchott pour participer au renforcement de la collaboration entre l'Organisation et le Groupe et chercher des possibilités d'initiatives communes à l'appui des pays de la région pour corriger les facteurs d'instabilité. La feuille de route de l'ONU et du Groupe de cinq pays du Sahel vise à établir un cadre global en faveur d'une collaboration renforcée entre les deux entités dans des domaines

d'intérêt commun, y compris à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

78. Je salue le Bénin, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad qui ont redoublé d'efforts pour rendre la Force multinationale opérationnelle, et je demande de nouveau que toutes les mesures anti-insurrectionnelles soient entièrement conformes au droit international humanitaire et des droits de l'homme et au droit international des réfugiés. Je me réjouis de l'aide apportée à ces mesures par les partenaires régionaux et internationaux, et je les encourage à accroître leur soutien pour renforcer l'action de la région, y compris grâce à des activités qui cherchent à s'attaquer aux causes profondes de l'émergence de Boko Haram. Je suis préoccupé face aux considérables besoins humanitaires et j'encourage les donateurs à appuyer l'action humanitaire dans le bassin du lac Tchad, qui manque cruellement de fonds. Leur aide permettra d'améliorer le sort des populations déplacées, réfugiées et rapatriées dans tous les pays concernés.

79. Je félicite la Commission mixte Cameroun-Nigéria qui continue de tout faire pour exécuter l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 10 octobre 2002. Je constate avec satisfaction que les Gouvernements camerounais et nigérian continuent de collaborer pour achever la démarcation de la frontière et mettre en place des mesures de confiance pour les populations frontalières affectées. Mon Représentant spécial continuera d'offrir ses bons offices pour tenter de régler les questions en suspens et aider les deux parties à mobiliser des ressources.

80. En conclusion, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, à la Commission de la CEDEAO, à l'Union africaine, à la Commission du bassin du lac Tchad, à l'Union du fleuve Mano et au Groupe de cinq pays du Sahel pour leur coopération constante avec l'UNOWAS. Je remercie également les entités des Nations Unies présentes en Afrique de l'Ouest et au Sahel, les organisations de la société civile et les autres institutions d'avoir continué de collaborer étroitement avec l'UNOWAS dans l'exécution de son mandat. Je remercie tout particulièrement mon Représentant spécial, Mohamed Ibn Chambas, le personnel de l'UNOWAS et la Commission mixte Cameroun-Nigéria de s'employer à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.